

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 SEPTEMBRE 2013

L'an deux mille treize, le vingt six septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2013, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Frédérik BERNARD, Maire.

PRESENTS: Mme VINAY Mme DRACOULI Mme AUBIN M. HEDRICH M. LOBJEOIS M. BOUZNADA Mme METZGER M. ALLAOUCHICHE Mme CHIGNAC M. DUQUESNE Mme COULON Mme RODDIER M. MARY Mme MERLIER Mme SKAJENNIKOFF Mme de VAUCOULEURS M. MOREAU M. LETELLIER Mme WOELFLE M. MEHAY M. CARVALHO M. RAYNAL M. BLOCH Mme XOLIN M. BIHANNIC Mme DELAROUZEE M. MONNIER Mme EL MASAOUDI M. DEBUS.

POUVOIRS: M. RABEH à M. BERNARD M. PASQUIER à M. HEDRICH Mme BERKANI à M. ALLAOUCHICHE Mme BAS à Mme VINAY Mme PENSIVY à Mme METZGER M. MARIETTE à M. LETELLIER Mme DOMONT à M. MONNIER Mme DOMERGUE à Mme DELAROUZEE.

ABSENT: M. BERTRAND.

SECRETAIRE: Mme VINAY.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente neuf.

_ _ _ _ _

1 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 14 abstentions.

BUDGET PRINCIPAL

2 - DECISION MODIFICATIVE N° 1.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 11 abstentions.

3 - 4 - 5 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS:

- UCAP,
- · POISSY BOXE,
- POISSY ATHLETISME.

.

Délibérations adoptées à l'unanimité des présents.

6 - GARANTIE D'EMPRUNT TOIT ET JOIE : REAMENAGEMENT D'UN PRET.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 abstention.

7 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION FINANCIERE AVEC FRANCE HABITATION CONCERNANT LES SUBVENTIONS RELATIVES AUX TRAVAUX DE DEMOLITION DES BATIMENTS C ET F DANS LE SECTEUR DE LA COUDRAIE.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 14 abstentions.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

8 - DECISION MODIFICATIVE N° 1.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

BUDGET TVA

9 - DECISION MODIFICATIVE N° 1.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

10 - DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR LA REOUVERTURE DE LA GRANDE CEINTURE (SMERGC).

Délibération **NON ADOPTEE** par 1 abstention, 24 voix contre et 1 non participation au vote.

11 - ADHESION DE LA VILLE AU CLUB DES VILLES ET TERRITOIRES CYCLABLES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

12 - APPROBATION DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS (PLPD).

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

13 - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS EN 2012.

Délibération sans vote.

14 - RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'EAU POTABLE EN 2012.

Délibération sans vote.

15 - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ADEME POUR DES ETUDES ET DES TRAVAUX CONCERNANT LA RESORPTION DES POINTS NOIRS DU BRUIT LIES AUX TRANSPORTS TERRESTRES.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 abstention.

16 - SIGNATURE DE LA CHARTE DE PROXIMITE AVEC ERDF.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

17 - DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE DE PENALITES LIQUIDEES A DEFAUT DE PAIEMENT A LA DATE D'EXIGIBILITE DES TAXES, VERSEMENTS ET PARTICIPATION D'URBANISME.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

18 - ENGAGEMENT DE REMISE EN ETAT INITIAL ET INTEGRAL, EN CAS DE REVENTE D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 25TER, AVENUE DU CEP A POISSY, ACTUELLEMENT OCCUPE PAR LA TRESORERIE APPARTENANT A L'ETAT DONT L'ACQUISITION PAR LA VILLE DE POISSY A ETE APPROUVEE LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2013.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

19 - PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL: INDEMNISATION GLOBALE DES ETABLISSEMENTS LEPATRE ET FILS RESULTANT DE LA RESILIATION ANTICIPEE DU BAIL COMMERCIAL QUI LES LIE A LA VILLE DE POISSY SUR LA PARCELLE AH N° 197 D'UNE SUPERFICIE DE 0HA 46A 66CA SUR LAQUELLE EST EDIFIE UN LOCAL COMMERCIAL AU 52, RUE DE LA BIDONNIERE.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 2 abstentions.

20 - DECLASSEMENT ET CESSION D'UNE PARCELLE BATIE, SISE 2 RUE GALLIENI, NON CADASTREE, APPARTENANT AU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL, SUR LAQUELLE ETAIT IMPLANTE UN BUREAU DE POSTE, D'UNE SUPERFICIE D'ENVIRON 1 075 M² AU PROFIT DE LA SEMAP SAINT LOUIS (SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DU PARC D'ACTIVITE DE LAGRANGE SAINT LOUIS).

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 abstention.

21 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA VILLE DE POISSY ET L'ASSOCIATION LES AMIS DE LA COLLEGIALE - SON ET LUMIERE A LA COLLEGIALE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

22 - DENOMINATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE LA MEDIATHEQUE CHRISTINE DE PIZAN.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

23 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE POISSY ET LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VERSAILLES CONCERNANT LE RESEAU PLATO.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

24 - RETROCESSION DU DROIT AU BAIL DU LOCAL COMMERCIAL SIS 61 RUE DU GENERAL DE GAULLE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

25 - MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DESTINE AUX USAGERS DE LA CRECHE FAMILIALE SAINT LOUIS, DE SON ANTENNE LES PETITS SUCRES D'ORGE ET DE L'ACTIVITE FAMILIALE DU MULTI ACCUEIL GRAINE D'ETOILE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

26 - MODIFICATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DESTINE AUX USAGERS DU MULTI ACCUEIL "LES ALIZES", SOCIETE EVANCIA BABILOU.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

27 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'ADHESION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS LA VILLE ET LA MAISON DE L'EMPLOI AMONT 78.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

28 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION RELATIVE A LA GESTION DES ARCHIVES ENTRE LA VILLE DE POISSY ET LA REGIE D'EXPLOITATION DU THEATRE DE POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

29 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION RELATIVE A LA GESTION DES ARCHIVES ENTRE LA VILLE DE POISSY ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

30 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE POISSY, LA MUTUALITE FRANÇAISE ET LE COMITE DES YVELINES, LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER CADRANT LA PARTICIPATION DE LA VILLE A LA MANIFESTATION AUTOUR DE LA PROMOTION DU DEPISTAGE ORGANISE DU CANCER DU SEIN DITE « OCTOBRE ROSE » SUR LE TERRITOIRE PISCIACAIS.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

31 - SIGNATURE PAR LA VILLE DE POISSY DE LA CHARTE EUROPEENNE POUR L'EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA VIE LOCALE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

Le présent compte rendu est affiché le 2 octobre 2013.

Le Maire, Frédérik BERNARD